

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 28 FÉVRIER 1840.

RAPPORT fait au nom de la commission des naturalisations, par
M. Du Bus aîné, sur la demande du sieur HENRI DERESME.

NATURALISATION ORDINAIRE.

MESSIEURS,

Henri Deresme, instituteur primaire à Montignies-St-Christophe (Hainaut), s'adressa, par requête du 8 août 1836, à M. le ministre de la justice pour obtenir de nouvelles lettres de naturalisation, dans le cas où il ne pourrait se prévaloir de celles qu'il dit lui avoir déjà été accordées par le roi des Pays-Bas, à une époque voisine de la révolution, et qu'il n'a pu lever à cause de cette révolution même.

Né en France, il résulte des renseignements recueillis sur son compte, que, de 1823 à 1829, il habita Grandreng, commune de l'arrondissement de Charleroy, où il remplit les fonctions de sous-maître à l'école primaire; qu'en 1829 il vint prendre la direction de l'école primaire de Montignies-St-Christophe, à la tête de laquelle il se trouvait encore à la fin de 1836; qu'il a épousé une Belge dont il a des enfants; qu'il a de l'ordre, de la conduite et des moyens d'existence plus que suffisants.

Il a aussi rempli les fonctions de secrétaire de la commune; mais la manière dont il les a remplies a donné lieu à des plaintes par suite desquelles il s'est trouvé contraint de donner sa démission; de ce chef les renseignements obtenus lui sont défavorables.

Le président-rapporteur,

DU BUS AÎNÉ.